



Mobilité ERASMUS à Polytech'Marseille

Les bourses européennes ERASMUS (<http://www.agence-erasmus.fr/page/agence>) sont une opportunité pour financer une année d'étude dans la Communauté Européenne et Polytech'Marseille propose 6 bourses aux élèves de l'ESISA pour venir étudier dans sa filière ingénieur *Génie Industriel et Informatique* (GII).

<http://polytech.univ-amu.fr/formations/cycle-ingenieur/genie-industriel-informatique>

Ces bourses d'excellence sont attribuées sur candidature et suivant les critères décrits ci-après. Elles couvrent le voyage et les frais de séjour pour un montant global de 7650€.

Procédure de sélection :

- Le dossier de candidature est constitué des résultats scolaires depuis le bac, d'un CV et d'une lettre de motivation rédigée en français.
- Le dépôt de candidature doit se faire auprès de la direction de l'ESISA avant le 16 janvier 2017.
- L'audition et le classement des candidats aura lieu le 21 janvier 2017 devant une commission de sélection constituée d'enseignants-chercheurs de Polytech Marseille et du directeur de l'ESISA.
- Le classement sera publié le jour même sur cette page avec éventuellement une liste d'attente en cas de désistement.

Critères de sélection

La sélection se fait sur dossier et après entretien avec les candidats.

Elle s'appuie sur plusieurs critères qui devraient garantir toutes les chances de réussite pour un séjour d'étude à Polytech'Marseille.

Sur dossier :

- un niveau d'excellence mesuré à travers le classement dans la formation, les notes, un bon niveau d'anglais et l'absence de points faibles.

Lors de l'audition :

- Une bonne maîtrise du français pour faciliter l'intégration et permettre une bonne assimilation des enseignements.
- La cohérence du projet professionnel, la motivation et la capacité d'adaptation.

Le niveau social est pris en considération pour départager des candidats proches et favoriser « l'ascenseur social ».

Accueil et accompagnement

Les candidats sélectionnés reçoivent un courrier officiel de l'Université d'Aix-Marseille (AMU) qui les autorise à poursuivre la procédure ERASMUS et qui explique toutes les étapes pour la préparation du séjour d'étude.

La rentrée Universitaire a lieu début septembre et Le service des Relations Internationales de l'Université est chargé d'accueillir les nouveaux arrivants et de les aider dans leurs premières démarches administratives :

- attribution d'un logement auprès du CROUS (environ 150€/mois)
- ouverture d'un compte bancaire
- carte de séjour
- inscription à l'Université (gratuite) et cotisation à la sécurité sociale (environ 250€)

La direction du département GII accueille les nouveaux arrivants et favorise leur insertion dans la formation en assurant un suivi personnalisé.

Contact

remy.bulot@univ-amu.fr (Directeur GII)

erwan.tranvouez@univ-amu.fr (Responsable recrutement Polytech)